

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'ARS Île-de-France et la Fondation des Amis de l'Atelier signent un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

03/03/2016

---

Christophe DEVYS, Directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France et Jacques LAFFERRANDERIE, Président de la Fondation des Amis de l'Atelier, ont signé, le 3 mars 2016, un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM).

Ce CPOM concerne 12 établissements et services pour adultes et enfants ainsi que 7 ESAT. A partir des diagnostics élaborés pour chacune de ces structures, **3 axes prioritaires ont été définis conjointement** :

- 1- **La validation du changement d'agrément et l'augmentation de la capacité d'accueil.** La mise à jour des autorisations anciennes a notamment permis de reconnaître la prise en charge de l'autisme par la Fondation des Amis de l'Atelier. Par ailleurs, 42 places (28 places adultes, 9 places enfants, 5 places d'ESAT) ont été créées portant leur nombre total à 1227.
- 2- **La garantie de la pleine activité des établissements et services** dans une région où les tensions sont fortes.
- 3- **Le soutien à la politique associative** de la Fondation.

**Cette signature est le reflet d'un lien partenarial fort entre l'ARS Île-de-France et la Fondation des Amis de l'Atelier**, acteur majeur du champ du handicap en Île-de-France, et d'un engagement mutuel pour améliorer la prise en charge des personnes accueillies.

La loi de financement de la sécurité sociale 2016 rend obligatoire la contractualisation avec l'ensemble des établissements et services pour personnes âgées et personnes handicapées d'ici 6 ans. Au-delà de l'obligation législative, **l'ARS Île-de-France considère les CPOM comme un levier essentiel de l'amélioration de l'offre médico-sociale.** Elle souhaite que cette première signature intervenant dans le cadre de la loi ouvre la voie à une dynamique franche en faveur de la généralisation des CPOM. **Dans le champ du handicap, l'Agence veillera particulièrement à ce qu'ils permettent d'assurer la pleine activité des établissements et services et d'améliorer la réponse aux situations complexes.**

---

**Contacts Presse :**

**ARS Île-de-France**

Emilie Puech

[emilie.puech@ars.sante.fr](mailto:emilie.puech@ars.sante.fr)

01 44 02 01 06

Marie Rannaud

[marie.rannaud@ars.sante.fr](mailto:marie.rannaud@ars.sante.fr)

01 44 02 01 73

[@ARS IDF](#)

[www.ars.iledefrance.sante.fr](http://www.ars.iledefrance.sante.fr)

**Fondation des Amis de l'Atelier**

Sandra Gardelle

[s.gardelle@amisdelatelier.org](mailto:s.gardelle@amisdelatelier.org)

06 64 74 17 35

[@fondation amis](#)

[www.fondation-amisdelatelier.org](http://www.fondation-amisdelatelier.org)